

L'implémentation de la médiation judiciaire aux Pays-Bas (Machteld Pel)

L'implémentation est dans un stade important.

A partir d'avril (2007 ndlr) tous les tribunaux aux Pays-Bas auront un service officiel pour l'orientation vers la médiation. Nous préparons actuellement une campagne pour faire connaître au grand public les possibilités de la médiation judiciaire.

Chaque tribunal a un bureau avec un responsable pour les contacts avec les médiateurs après qu'un cas a été renvoyé à la médiation.

En outre nous avons formé à peu près 700 juges et secrétaires dans la technique d'informer les parties sur la médiation et de les aider pour choisir la médiation. Puis nous organisons des séminaires pour les responsables pour la médiation et les collaborateurs administratifs.

Actuellement environ 500 médiateurs dans le pays entier sont inscrits chez les tribunaux.

De plus nous organisons des séances d'information pour les membres du barreau. Pour cela nous avons fait un film spécialement fait pour les informer.

Au total nous disposons maintenant de trois films d'informations : un film pour le grand public, un autre pour les juges et les avocats sur les procédures durant une médiation en un troisième pour avocats, médiateurs et juges sur le rôle de l'avocat concernant le renvoi et la médiation.

Ces films sont sous-titrés en anglais et disponibles pour l'emploi à l'étranger.

En outre nous avons publié un manuel destiné aux juges. Ce livre sera traduit en anglais. (...)

Le séminaire de deux jours pour les juges sur la médiation judiciaire et les méthodes pour renvoyer les gens à la médiation été organisé déjà plusieurs fois dans les pays du Balkan par des collaborateurs de notre bureau et un bureau néerlandais qui organise des séminaires.

(...)

L'année passée au total 2000 cas ont été renvoyés vers la médiation judiciaire. Et ce nombre ne cessera d'augmenter, quand tous les tribunaux participeront au projet.

Nous analysons toutes les médiations et nous savons exactement quels sont les résultats et les chances de réussite des différentes méthodes de renvoyer les cas à la médiation.

(...)

Machteld Pel